

Certificat d'enseignement de l'anglais - CELTA

RS5888 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	44515, 15234, 44583, 44562
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/02/2022
Date d'échéance	25/02/2024

Certificateur(s)

CAMBRIDGE ASSESSMENT OVERSEAS LIMITED · SIRET : 87910052700016

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
BRITISH COUNCIL IN FRANCE	84771947300021	Former et organiser l'évaluation
INTERNATIONAL LANGUAGE CENTRE FRANCE	70203876100038	Former et organiser l'évaluation
THE CAMBRIDGE CENTRE	48347943200039	Former et organiser l'évaluation
THE ELT HUB	82245310600020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification CELTA permet de développer ses compétences en tant que formateur d'anglais auprès d'enfants comme d'adultes.

Public visé :

- Tout adulte répondant aux prérequis qui souhaite développer davantage ses connaissances de l'anglais, et les appliquer à la transmission de cette langue
- Tout enseignant/formateur d'anglais qui souhaite approfondir ses compétences et enrichir son parcours professionnel
- Tout formateur/enseignant satisfaisant aux prérequis et souhaitant former/enseigner l'anglais

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Préparer des sessions de formation d'anglais qui tiennent compte des besoins, des objectifs, du contexte et des préférences d'apprentissage des apprenants, afin de leur proposer une pédagogie en langue anglaise adaptée.
2. Analyser les principales caractéristiques de la langue anglaise, afin d'anticiper les difficultés potentielles d'apprentissage de publics non anglophones, et de développer des stratégies d'enseignement appropriées.
3. Animer en anglais un cours communicatif ayant pour objectif d'impliquer les apprenants et de favoriser leurs compréhension et expression, écrites et orales, afin de permettre à des participants non anglophones de développer les compétences correspondantes.
4. Organiser une évaluation régulière de l'atteinte d'objectifs d'apprentissage de la langue anglaise, dans un souci de retour sur investissement pour soi et pour les participants.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou équivalent
- Avoir des compétences en anglais à l'oral et à l'écrit de niveau minimum C1 + du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL). Ce niveau C1 doit être prouvé par une certification Cambridge (au moins 200), ou TOEFL (au moins 110), ou IELTS (au moins 8).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- un évaluateur agréé (Assessor), externe à la structure de Cambridge
- un évaluateur en chef (Joint Chief Assessor), externe à la structure de Cambridge
- un responsable CELTA de Cambridge
- un responsable des examens de Cambridge

Base légale

Date de décision	25/02/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/02/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	247	—	—	—
2020	212	—	—	—
2019	241	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS3262

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6547

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cambridgeenglish.org/fr/teaching-english/teaching-qualifications/celta/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5888/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	307
Parcours menés à terme	302
Taux d'achèvement	98 %
Période	04/2022 – 12/2024

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	322
Montant total engagé	614 467 €
Coût moyen par dossier	1 908 €
Durée moyenne	135 h
Période	03/2022 – 02/2024
France compétences	77 %
Reste à charge titulaire	14 %
France Travail	7 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.